

Canicule : entre précaution et infantilisation

Que 2003 ait été traumatisante se conçoit, tant l'inadéquation de notre société à l'épisode caniculaire avait été flagrante et dramatique.

Mais que penser de l'hystérie collective de ces derniers jours à coups de prévisions plus alarmistes les unes que les autres, de cartes toujours plus rouges, de conseils toujours plus infantilisants...

Si la solidarité est indispensable au bien vivre ensemble, si la protection des plus faibles devrait être une évidence, mobiliser les gens par la panique et la culpabilisation (vis à vis de nos anciens, vis à vis de la planète,...) ne sont probablement pas les meilleures remèdes. Et l'excès de précaution ne rend service à personne.

Le chiffre du mois

52 % ... des français estiment que l'agriculture est un secteur stratégique. C'est même le secteur jugé le plus important devant l'énergie (46 %), l'aéronautique (39%) ou la santé (38%).

Sondage Opinion Valley / Ipsos - octobre 2018.

MARCHÉ

POURSUITE DE LA HAUSSE À CHICAGO

Alors que l'USDA annonce la fin des semis au 23 juin (96% des surfaces semées), depuis deux mois, les pluies et le froid n'ont cessé de se succéder, réduisant les surfaces semées et le développement des cultures en place. Ce contexte a poussé, le 17 juin, le département de l'agriculture américain à revoir à la baisse à la fois ses perspectives de rendements (-6 qx/ha) et de surfaces semées par rapport à ses estimations du mois de mai (-1,2 Mha), aboutissant à une révision à la baisse de la production de 34 Mt. Ces annonces ont dopé les cours à Chicago dans le sillage de la hausse de près de 20% que les contrats avaient enregistré au mois de mai. Si cette hausse est plus limitée en juin, de l'ordre de 2%, elle a tout de même permis au maïs d'atteindre un prix record de ces 5 dernières années, suite à la parution du rapport USDA du 17 juin.

Un bilan américain plus léger et des annonces pour les farmers

Ces révisions ont modifié le bilan américain : la baisse de production et la hausse des prix restreignant la demande, le département de l'agriculture a ajusté à la baisse l'utilisation de maïs dans l'alimentation animale qui perd en compétitivité face au blé, et surtout a revu à la baisse les exportations. Le ratio stock/utilisation devrait ainsi s'approcher des 10 %. Pour l'heure, cette baisse des exportations américaines devrait être compensée par la production record du Brésil et de l'Argentine. Ces pays devraient ainsi prendre des parts de marché aux Etats-Unis au regard de l'écart de prix actuel.

Dans ce contexte difficile pour les producteurs, et à l'approche des élections présidentielles de 2020, Donald Trump cherche à donner des gages dans des Etats clés pour sa réélection à des farmers échaudés par les différents conflits commerciaux. Ainsi le programme d'aide MPF sera reconduit en 2019, a priori sous une forme découplée, une loi d'indemnisation de catastrophe naturelle, potentiellement généreuse pour les agriculteurs a été adoptée ainsi que diverses facilitations réglementaires sur l'usage de l'éthanol et de la clause de « prevented planting ».

Perspective de prix soutenus

Le contexte devrait continuer de soutenir les prix à Chicago durant l'été. La notation des cultures en place est particulièrement mauvaise, en particulier dans les principaux États producteurs, et les conditions météo ne s'améliorent guère : le mois de juin est resté pluvieux est frais. La part de semis tardifs est importante et pourrait concerner jusqu'à un quart de la sole ce qui devrait engendrer des conditions de récoltes délicates. Autant de raisons qui laissent à penser que le rendement pourrait de nouveau baisser alors même que les surfaces emblavées ne seront connues qu'à la fin du mois d'août, une fois que l'administration aura analysé les formulaires activant les clauses de « prevented planting », zones pour le moment comptées comme semées par l'USDA. La production pourrait donc encore être largement revue à la baisse d'ici la récolte 2019.

ASSURANCE RÉCOLTE

ENCOURAGER LES PRODUCTEURS

Les événements climatiques des dernières semaines nous rappellent malheureusement la vulnérabilité des exploitations agricoles face aux aléas climatiques. Les orages de grêle qui ont sévèrement touché les cultures au nord de la Drôme en particulier, ont conduit le Ministre de l'Agriculture à s'exprimer publiquement sur sa volonté d'arriver, si ce n'est à une assurance récolte obligatoire, du moins à une assurance récolte généralisée. Dans ce contexte, et à l'approche d'une grande consultation annoncée par Didier Guillaume, l'AGPM rappelle son fort soutien au dispositif assurantiel qu'elle juge incontournable pour la résilience des exploitations maïsicoles.

Des leviers existent

En ce sens, l'AGPM a formulé une série de propositions en janvier 2017, visant à rendre l'assurance récolte plus attractive pour les agriculteurs. L'AGPM n'est en effet pas favorable à une assurance obligatoire, décision qui freinerait toute amélioration pourtant nécessaire des contrats et de leur accompagnement par les politiques publiques. Pour rappel, ces propositions adressées au monde de l'assurance et aux pouvoirs publics, visaient d'une part à améliorer le contenu

technique des contrats commercialisés par les assureurs (réduction des franchises, différenciation des conduites irriguées et non irriguées, possibilité d'assurer au-delà du rendement historique) et d'autre part, à construire une véritable politique publique incitative. Force est de constater que si les offres contractuelles ont partiellement évolué, rien n'a avancé d'un point de vue politique.

Activer les possibilités de l'Omnibus

L'activation des possibilités offertes par le règlement européen Omnibus est un levier important. En subventionnant à 70 % les contrats à 20 % de seuil de déclenchement et de franchise, le Gouvernement aurait pu, dès 2018, envoyer un signal fort aux agriculteurs : malheureusement, le précédent ministre en a décidé autrement. Il est encore temps d'utiliser ces possibilités sans attendre la mise en place de la prochaine PAC... Les enseignements issus des pays où les assurances des cultures sont fortement développées doivent être intégrées : l'augmentation des taux de subvention est un levier majeur dans l'adoption de l'outil par les agriculteurs ! Au-delà, il est nécessaire d'apporter plus de lisibilité aux producteurs sur cet accompagnement : cela passe par une simplification du dispositif en supprimant l'obligation d'assurance par bloc intégré dans le contrat socle depuis 2016 et par le paiement d'une prime nette valorisant l'intervention publique de la souscription au règlement des cotisations. Enfin, les pouvoirs publics devront être prudents sur le signal qu'ils enverront aux agriculteurs à l'issue du travail actuellement en cours sur la révision des barèmes de prix subventionnables. L'AGPM, partie prenante de la discussion depuis le mois de mai, restera vigilante afin que les producteurs de maïs ne soient pénalisés par leur contrat.

RENDRE LEUR MAÏS AUX CITOYENS EUROPÉENS

Réunis en Assemblée Générale puis en Congrès européen à Bruxelles mercredi 26 juin, la Confédération Européenne de la Production de Maïs (CEPM) a dénoncé la situation d'un maïs européen en perte de compétitivité alors que la demande de l'Union augmente et que cette dernière est devenue le premier importateur mondial de maïs. A l'aube d'un renouvellement des institutions européennes, la CEPM souhaite travailler avec les différentes instances pour faire valoir les atouts de la culture et rendre leur maïs aux citoyens européens.

L'Union Européenne a besoin de son maïs

En fin de campagne l'UE aura importé en effet plus de 23 millions de tonnes, soient 35 % de plus que la dernière campagne, déjà marquée par des importations records. Cela fera donc bientôt trois campagnes que l'UE est le premier importateur de maïs de la planète. Parallèlement, faute de compétitivité, la production maïsicole européenne, s'érode : les surfaces ont perdu 1.5 million d'hectares

entre 2012 et 2018 et aujourd'hui 27 % du maïs consommé dans l'Union est importé. Les membres de la CEPM entendent dénoncer cette situation qui impacte la santé économique de l'UE en dégradant sa balance commerciale et va à l'encontre des intérêts des consommateurs européens. En effet, ils aspirent à une alimentation locale, qualitative et durable alors que les maïs importés majoritairement d'Ukraine, du Brésil et du Canada ne répondent pas aux normes de production de l'UE étant produits avec des néonicotinoïdes, de l'atrazine, du glyphosate... ou des OGM.

Le Président de la CEPM, Daniel Peyraube a bien insisté sur ce point : « Nous ne pouvons accepter que nos concitoyens soient trompés sur la provenance de leur alimentation. Ils aspirent à une production locale et durable, source de richesse économique et la maïsiculture européenne entend bien répondre présent, et le dire haut et fort ».

Le maïs a besoin d'une nouvelle ambition européenne

Il n'est pas trop tard pour rendre aux maïsiculteurs européens leur force de production maïs avant toute chose, il convient d'exclure le maïs des négociations commerciales en cours avec le Mercosur.

Par ailleurs, la PAC doit être plus volontariste que le projet actuel et la CEPM a formulé 4 propositions en ce sens :

- Encadrer la subsidiarité pour les paiements directs en consacrant, au moins, 60 % du premier pilier au paiement de base.
- Limiter la conditionnalité aux exigences actuelles et y rendre éligible toute pratique alternative à la rotation contribuant efficacement à la qualité des sols.
- Plafonner à 15 % l'ensemble des transferts possibles du premier au second pilier.
- Consacrer 30 % du second pilier à la gestion des risques pour assurer la compétitivité et la résilience des exploitations.

L'agriculture européenne au cœur du progrès

Les producteurs européens ont tous clairement pris conscience des attentes sociétales et s'engagent pleinement dans les progrès attendus par les citoyens européens. Le challenge est d'autant plus important que la production maïsicole est au carrefour des plus grandes problématiques européennes : alimentation, énergie, santé, paix...

C'est dans ce contexte que la CEPM s'est engagée dans la plate-forme Agriculture & Progrès aux côtés de la CIBE (betteraviers européens) et du CEFS (sucriers européens) afin de sensibiliser les autorités européennes à l'importance stratégique de l'accès aux techniques d'aujourd'hui, tels que les traitements de semences, et de demain, telle que l'innovation variétale ou génétique. Cette initiative est amenée à s'étendre et à fédérer d'autres partenaires. Elle s'exprime déjà sur les réseaux sociaux : twitter : @AgriProgress et LinkedIn : Agriculture & Progress.

■ UN ÉPI ÉPATANT DANS L'OPINION

La sélection du quotidien l'Opinion du 26 juin était consacrée au maïs. Intitulé « Le maïs européen, entre paradoxe et riposte » ce dossier, conçu en partenariat avec la filière maïs et semencière (AGPM, FNPSMS, GNIS), montre le rôle du maïs dans la souveraineté alimentaire française et européenne et sensibilise le lecteur aux distorsions des concurrences qui grèvent les performances des agriculteurs français. Maïs au-delà des difficultés, il révèle l'excellence de notre maïsiculture et de notre production de semences. Emmanuelle Ducros, journaliste



particulièrement investie sur les sujets touchant à la science, l'alimentation et la santé, a interviewé un beau panel d'experts tels que l'économiste Sébastien Abis, la sénatrice Sophie Primas et des présidents de la filière maïs.

■ MAÏS À L'HONNEUR DANS L'ALSACE ET LES DNA

Le maïs s'est invité dans la presse quotidienne d'Alsace samedi 29 juin. L'objectif est de sensibiliser le grand public et les élus alsaciens à l'importante contribution de la culture à l'échelle de la région. L'article développe trois thématiques : la multiplicité des usages du maïs, son poids dans l'économie régionale et enfin, les atouts environnementaux de la culture et les bonnes pratiques des maïsiculteurs. L'information a été également déclinée sur les outils d'information numérique ; les deux sites internet et les deux applications mobiles, les 28, 29 et 30 juin. Cette action entre dans le cadre de la campagne Cet épi m'épate financée par la filière maïs (AGPM-FNPSMS-GNIS).

■ RAPPEL

Le maïs sur les ondes de France info c'est en ce moment. Du lundi 24 juin au dimanche 19 juillet, les auditeurs de France Info (qui sont plus de 400 000 chaque jour) retrouvent l'émission Parlons maïs. C'est à 12h00 du lundi au vendredi et à 11h00 les dimanches. Ces chroniques sont à retrouver sur le site www.cetepimepate.fr (rubrique : actualités / radio).

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Prévisionnel juin 2019 (1000 t)		2017/18	Prév. 2018/19
Ressources	Stock départ	1 950	2 549
	Collecte	12 040	11 004
	Importations	605	950
Utilisations	FAB	2 479	3 300
	Util. humaines et indus.	3 046	3 300
	Exportations	5 138	4 088
	Autres	1 382	1 000
Stock final (ressources - utilisations)		2 549	2 955

Prix de la récolte 2018, exprimés en €/t base juillet

